



Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 décembre 2021 – 18h00

Délibération n°2021/139

Date de convocation : 3 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Busigny, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (53 titulaires et 1 suppléant) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres excusés (3) :

DOYER Claude, BONIFACE Patrice, PLATEAU Marc

Membres absents (5) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, GERARD Jean-Claude, BASQUIN Etienne, SOUPLY Paul

Membres ayant donné procuration (12) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, BALÉDENT Matthieu à RICHOMME Liliane, BERANGER Agnès à BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis à POULAIN Bernard, HISBERGUE Antoine à BONIFACE Didier, MATON Audrey à PRUVOT Brigitte, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine à POULAIN Bernard, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric, RICHEZ Jean-Pierre à QUONIOU Henri

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caulley
Clary
Dehéries
Éiincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnéchy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Délibération n°2021/139 : Portant présentation du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis 2020

Monsieur le Président informe l'assemblée que conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, il présente et transmet le rapport d'activité 2020 de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

Ce rapport devant faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire en séance publique.

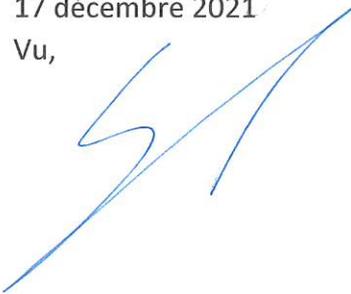
Il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte de la présentation du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis pour l'année 2020.

Document annexé : Rapport d'activités 2020 de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Adoptée à l'unanimité

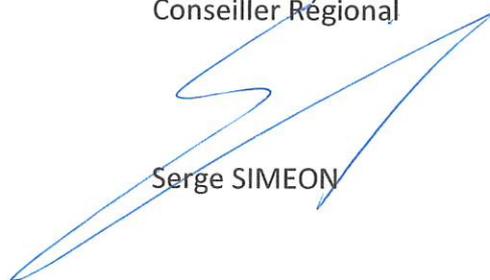
Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 17 décembre 2021 et de la publication le
17 décembre 2021

Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 17 décembre 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional



Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

Rapport d'activité 2020

CA2C

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU CAUDRESIS - CATESIS

Avesnes-les-Aubert, Bazuel, Beaumont-en-Cambrésis, Beauvois-en-Cambrésis, Bertry, Béthencourt, Bévillers, Boussières-en-Cambrésis, Briastre, Busigny, Carnières, Catillon-sur-Sambre, Cattenières, Caudry, Caullery, Clary, Dehéries, Élincourt, Estourmel, Fontaine-au-Pire, Haucourt-en-Cambrésis, Honnechy, Inchy, La Groise, Le Cateau-Cambrésis, Le Pommereuil, Ligny-en-Cambrésis, Malincourt, Maretz, Maurois, Mazinghien, Montay, Montigny-en-Cambrésis, Neuville, Ors, Quiévy, Rejet-de-Beaulieu, Reumont, Saint-Aubert, Saint-Benin, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saint-Souplet-Escaufourt, Saint-Vaast-en-Cambrésis, Troisvilles, Villers-Outréaux, Walincourt-Selvigny.





Serge SIMÉON

Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Le rapport d'activité 2020 de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) est un document de référence (obligatoire) qui expose le bilan des actions engagées par l'EPCI sur une année civile.

2020 fut une année particulièrement difficile. Le contexte sanitaire n'a guère évolué malgré la promesse du lancement de la campagne de vaccination prévue en cette fin décembre.

Le virus a fortement impacté tous les citoyens, le monde économique, les entreprises et nos artisans locaux.

Malgré ces circonstances, la CA2C a continué de fonctionner tout au long de l'année. Nos agents des brigades vertes, peinture, patrimoine et de l'éclairage public ont continué d'œuvrer sur l'ensemble du territoire. Les dossiers administratifs ont été traités dans les délais, divers projets sont en cours de réalisation ou récemment achevés comme le nouvel espace enfance "Auguste et Charles Seydoux" au Cateau-Cambrésis. Je tiens

à souligner le travail remarquable de nos agents du crématorium qui ont parfaitement su gérer une grosse augmentation de leur activité dû à la fermeture du crématorium de Haumont et des décès liés à la COVID. Enfin, certains services ont été logiquement ralentis tels que nos actions en milieu scolaire ou encore l'accès à nos espaces nautiques (près de 6 mois de fermeture imposée par le gouvernement).

Je souhaite aussi au nom du conseil communautaire rendre un vibrant hommage à notre ami et collègue Daniel Blairon (maire de Quiévy) décédé le 16 octobre 2020 des suites de la COVID. C'était un homme et un élu remarquable à bien des égards ! Il va beaucoup nous manquer.

Je porte l'espoir que 2021 sera l'année de transition qui ramènera les indicateurs économiques, sociaux et culturels au beau fixe et que le tourbillon de la vie reprenne enfin.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Serge SIMEON
Président de la CA2C,
Maire du Cateau-Cambrésis
Conseiller régional délégué

Sommaire

Édito Page 2	Les ressources humaines Page 17
Carte d'identité Page 3 et 4	Les marchés publics Page 18
Le bureau Page 5	Les espaces nautiques Page 19
Les conseillers Page 6	Le Crématorium Page 20
Organigramme des services Page 7	La gestion des déchets Page 21
Les compétences Page 8	La petite enfance Page 22
Le budget Page 9	Les chemins de randonnée Page 23
Le développement économique Page 10 et 11	Le Tourisme Page 24
L'habitat Page 12	Adhésions aux organismes Page 25
Le déploiement de la fibre numérique Page 13	Le pôle d'entreprises Page 26
Les brigades Page 14	
Le service culturel Page 15	
L'éclairage public Page 16	

Carte d'identité

Nom :

Communauté d'Agglomération
du Caudrésis-Catésis

Siège social :

Rue Victor Watremez
RD 643 - ZA le bout des 19
59157 Beauvois-en-Cis

Président :

Serge Siméon
Maire du Cateau-Cambrésis
Conseiller régional délégué

Élus communautaires :

74 conseillers

Bureau communautaire :

1 Président
9 puis 12 Vice-Présidents*
*(depuis le 10 juillet 2020)
au lieu de 15 possibles selon la loi

Superficie :

372 Km²

Population 2019 :

64 841 habitants (source INSEE)

Communes membres :

Avesnes-les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cambrésis
Beauvois-en-Cambrésis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cambrésis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cambrésis
Honnechy
Inchy

Logo :



Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

SLOW

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE



Le bureau

Serge Siméon



Président

*Maire du Cateau-Cambrésis
Conseiller régional délégué
Hauts-de-France*

Jacques Olivier



Vice-Président
Maire de Bertry

Transport, mobilité, foncier et crématorium.

Frédéric Bricout



Vice-Président
Maire de Caudry

Développement économique et communication.

Henri Quoniou



Vice-Président
*Maire de Saint-Souplet-
Ecaufourt*

Petite enfance, actions en milieu scolaire et suivi déploiement de la fibre.

Axelle Doerler



Vice-Présidente
*Adjointe au maire
de Villers-Outréaux*

Finances.

Alexandre Basquin



Vice-Président
Maire d'Avesnes-les-Aubert

Habitat, insalubrités, Plan Local de l'Habitat (PLH).

Véronique Nicaise



Vice-Présidente
Maire de Saint-Benin

Eau, assainissement, GEPU* et GEMAPI**.

Fabrice Baccout



Vice-Président
Maire de Beaumont-en-Cis

Suivi des brigades, Travaux et voiries communales.

Laurence Ribes



Vice-Présidente
Maire de Montay

Tourisme et ruralité.

Stéphane Jumeaux



Vice-Président
*Maire de Saint-Vaast-
en-Cambrésis*

Emploi, Formation et développement durable.

Joseph Modarelli



Vice-Président
*Ajoint au maire du
Cateau-Cambrésis*

Espaces nautiques intercommunaux.

Michel Hennequart



Vice-Président
Maire de Mazinghien

Représentations extérieures.

Pierre-Henri Dudant



Vice-Président
Maire de Bévillers

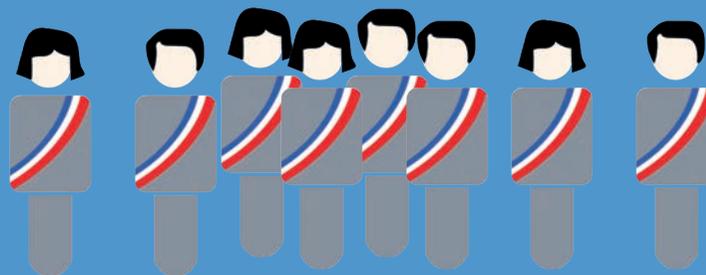
Plateaux sportifs et aires d'accueil des gens du voyage.

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 
ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE



Vice - Présidents jusqu'aux élections municipales du 15 mars et 28 juin.

Les conseillers



TITULAIRES : Les élections municipales du 15 mars et 28 juin ont eu un impact sur le renouvellement du conseil communautaire.
Les nouveaux conseillers ont siégé pour la première fois lors du conseil d'installation du 10 juillet 2020 à Caudry.

Avesnes-les-Aubert

Alexandre BASQUIN
Denise LESAGE*
Carole PORTIER
Vincent WAXIN

Bazuel

Jean-Félix MACAREZ

Beaumont-en-Cambrésis

Hubert DÉJARDIN*
Fabrice BACCOUT

Beauvois-en-Cambrésis

Yannick HERBET

Virginie MERESSE-DELSART

Virginie LE BERRIGAUD*

Bertry

Nathalie GAVE

Jacques OLIVIER

Béthencourt

Christian PAYEN*

Paul SOUPLY

Béville

Pierre-Henri DUDANT

Boussières-en-Cambrésis

Laurent LOIGNON

Briastre

Jean-Pierre THIEULEUX*

Jacques LESNE

Busigny

Christian PECQUEUX*
Brigitte ROLAND-BEC*

Didier MARECHALLE

Nicole GOURMEZ

Carnières

Marie-Lise MARLIOT*

Sandrine HOTTON

Catillon-sur-Sambre

Francis LEBLON*

Brigitte LEDUC

Cattenières

Dominique LAMOURET*

Daniel FORRIERES

Caudry

Alban BAJODEK*

Agnès BÉRANGER

Didier BONIFACE

Frédéric BRICOUT

Denis COLLIN

Régine DHOLLANDE*

Pierre LÉVÊQUE*

Anne-Sophie MÉRY-DUEZ

Bernard POULAIN

Brigitte PRUVOT

Liliane RICHOMME

Alain RIQUET

Francis STOCLET*

Martine THUILLEZ

Sandrine TRIOUX

Matthieu BALEDENT

Claude DOYER

Antoine HISBERGUE

Audrey MATON

Caulery

Alain GOETGHELUCK

Clary

Gérard TAISNE*

Marie-Josée DEPREZ

Dehéries

Gilles PELLETIER

Élincourt

Pierre LAUDE

Estourmel

Bernard PLET

Fontaine-au-Pire

Jean-Claude GÉRARD

Haucourt-en-Cambrésis

Patrice BONIFACE

Honnechy

Bertrand LEFEBVRE

Inchy

Jean-Louis CAUDRELIER*

Etienne BASQUIN

La Groise

Karine ÉLOIR*

Aymeric DEMADE

Le Cateau-Cambrésis

Charles BLANGIS*

Laurent COULON

Annie DORLOT*

Bruno MANNEL*

Joseph MODARELLI

Isabelle PIÉRARD*

Serge SIMÉON

Sylvie CLERC

Matthieu DAVOINE

Stéphanie PLATEAUX

Joëlle MANESSE

Le Pommereuil

Marc DUFRENNE*

Pascal PAQUET

Ligny-en-Cambrésis

Pascal FOULON*

Janine TOURAINNE*

Julien LEONARD

Christelle MERIAUX

Malincourt

Marc PLATEAU

Maretz

Pascal LÉVÊQUE*

Didier KHEL

Maurois

Pascal COUELLE*

Bernadette DUBUIS

Mazinghien

Michel HENNEQUART

Montay

Laurence RIBES

Montigny-en-Cambrésis

Francis GOURAUD

Neuvilly

Didier BLEUSE*

Ludovic HAVART

Ors

Jacky DUMINY*

Bruno VILLAIN

Quiévy

Daniel BLAIRON (décédé le

16 octobre 2020).

Sylvain HALLE (intérim)

Rejet-de-Beaulieu

Augustine NOIRMAIN

Reumont

Jean-Pierre RICHEZ

Saint-Aubert

Daniel CATTIAUX*

Pascal GERARD

Saint-Benin

Véronique NICAISE

Saint-Hilaire-lez-Cambrai

Maurice DEFAUX

Saint-Souplet-Escaufourt

Henri QUONIOU

Saint-Vaast-en-Cambrésis

Stéphane JUMEAUX

Troisvilles

Pascal ROELS*

Jérémy RICHARD

Villers-Outréaux

Jean-Paul CAILLIEZ*

Patrice QUEVREUX

Axelle DOERLER

Walincourt-Selvigny

Daniel FIÉVET*

Jérôme MELI

Chantal WAEYENBERGE -

MAILLY

En résumé



74
Conseillers
titulaires



5
Conseils
Communautaires



170
Délibérations

* les conseillers ne siégeant plus au conseil communautaire suite aux élections municipales.

Organigramme



PRÉSIDENT

M. Serge SIMÉON



DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

M. Olivier LEVEAUX
dgs@caudresis-catesis.fr



www.caudresis-catesis.fr

PÔLE ADMINISTRATIF



GESTION DES FINANCES
Mme Carole DEPOILLY
cdepoilly@caudresis-catesis.fr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
M. Yann BONNAIRE
ybonnaire@caudresis-catesis.fr



RESSOURCES HUMAINES
Mme Angélique MARION
drh@caudresis-catesis.fr



SERVICE COMPTABILITE
Mme Élodie DARTUS
edartus@caudresis-catesis.fr



SERVICE CULTUREL - ANIMATION EN MILIEU SCOLAIRE
Mme Armelle DEHON
adehon@caudresis-catesis.fr



PETITE ENFANCE - HABITAT
Mme Corynne HUYGEN
chuygen@caudresis-catesis.fr



Mme Angéla LEFEBVRE
alefebvre@caudresis-catesis.fr



Mme Émilie SERPILLON
eserpillon@caudresis-catesis.fr



JURISTE - MARCHÉ PUBLIC
Mme Marie CASANOVA
mcasanova@caudresis-catesis.fr



ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Mme Dorothee DECAUX
secretariat@caudresis-catesis.fr



ACCUEIL - ADMINISTRATIF
M. Gilles GOSSELET
accueil@caudresis-catesis.fr



COMMUNICATION
M. Guillaume MAHY
gmahy@caudresis-catesis.fr

PÔLE TECHNIQUE



SERVICES PEINTURE, PATRIMOINE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC
M. Pascal BLUMENTHAL
pbhumenthal@caudresis-catesis.fr



SERVICE ESPACES VERTS
M. Bruno LECLERCQ
st.caudry@caudresis-catesis.fr



LOGISTIQUE
M. Didier BUÉ
dbue@caudresis-catesis.fr



SECRÉTAIRE SERVICE TECHNIQUE ET ACCUEIL
Mme Corinne DUFOUR
st.caudry@caudresis-catesis.fr

Chefs d'équipes :

M. Nathan BLAVOET : Eclairage public
M. Pascal GUSTIN : Espaces verts
M. David BREUX : Patrimoine
M. Serge GRIERE : Peinture

Départ en retraite : Henri FLAMAND



Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le
ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE



Rue Victor Watremez
RD 643 - ZA le bout des 19
59157 Beauvois-en-Cambrésis
03 27 75 84 79
accueil@caudresis-catesis.fr

SERVICES TECHNIQUES - Caudry



39 rue de Ligny
59540 Caudry
03 66 32 24 99

SERVICES TECHNIQUES - Le Cateau-Cis



Route du Pommereuil
59360 Le Cateau-Cambrésis
03 66 32 24 99

CRÉMATORIUM



DIRECTRICE
Mme Stéphanie DENHEZ
crematorium@caudresis-catesis.fr
03 27 75 17 73

Vanessa LOCUFIER - Didier BUÉ - Anthony LÉGER - Henri FLAMAND (départ Octobre).

Les compétences

COMPÉTENCE

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le
ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

En résumé

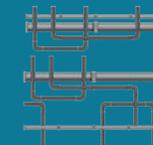
NOUVELLES COMPÉTENCES

Au 1^{er} janvier 2020, la communauté d'agglomération du caudrésis et du catésis intègre deux nouvelles compétences obligatoires :

EAU ET ASSAINISSEMENT



GEPU*



GEPU* : Gestion des eaux pluviales urbaines

Si la plupart des communes ont délégué ces compétences, certaines les gèrent encore directement (régie communale).

Les communes de Malincourt en séance du 17 juin 2019 et Fontaine-au-Pire en séance du 22 mai 2020 ont sollicité la création d'une régie intercommunale.

Obligatoires

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE	AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	GEMAPI*	COLLECTE DES DÉCHETS ET DÉCHÈTERIES	TRANSPORTS	POLITIQUE DE LA VILLE	ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

GEMAPI* : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Optionnelles

PETITE ENFANCE	VOIRIE COMMUNAUTAIRE	PLATEAUX SPORTIFS	ESPACES NAUTIQUES INTERCOMMUNAUX

Facultatives

ÉCLAIRAGE PUBLIC	ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE	TOURISME	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	SANTÉ	CRÉMATORIUM	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le budget 2020

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le
ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

En résumé

BUDGET :
30 976 677 €

Amélioration de
la qualité de vie

15 564 358 €

Soit 50%

Fiscalité
reversée aux
46 communes
membres

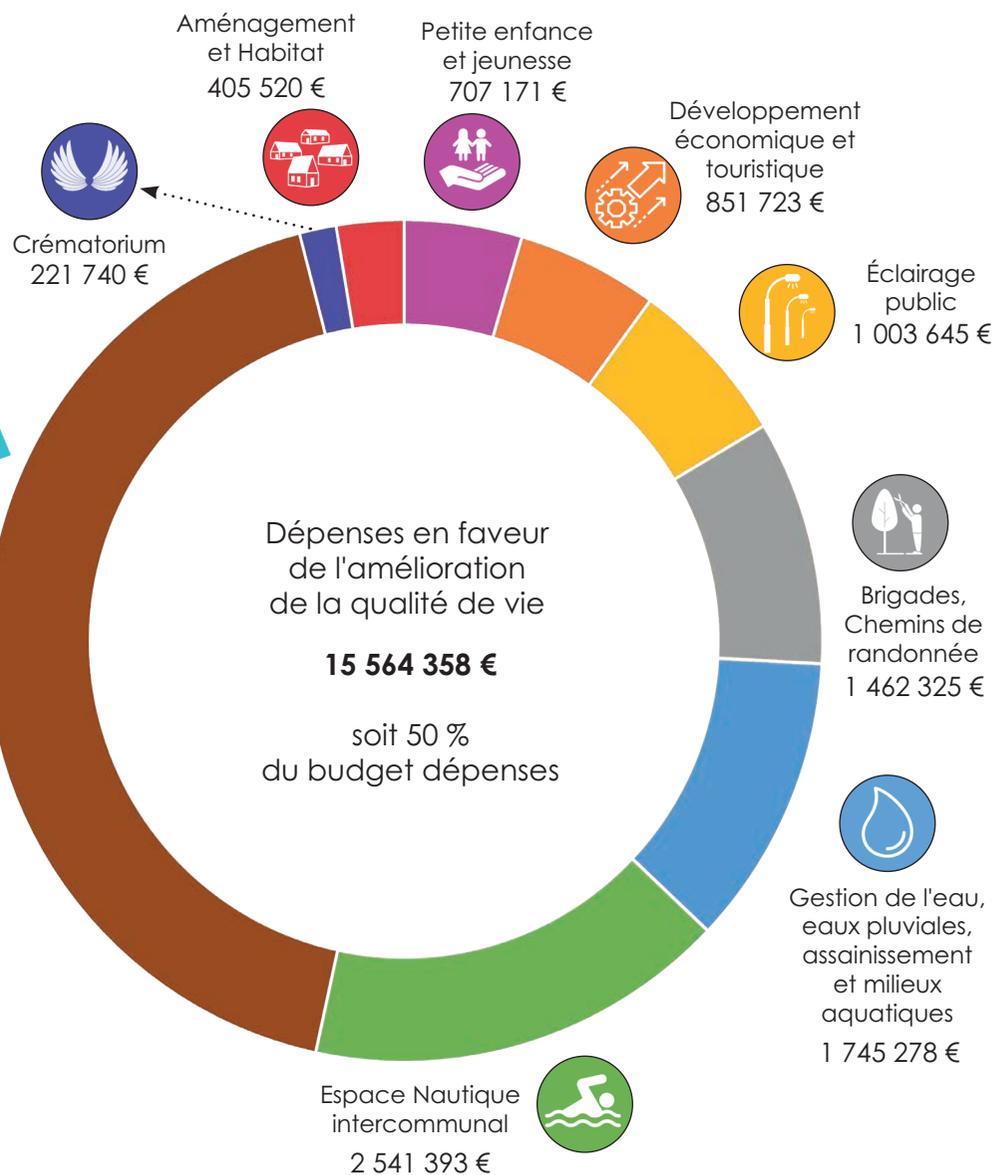
13 606 931 €

Soit 44%

Fonction support
1 805 388 €
Soit 6 %

Détails


Gestion des
déchets
6 625 559 €



33 476 677 €
de budget
(fonctionnement et
investissement)



44 %
du budget reversé
aux communes
membres de la
CA2C.

2,5 M €
d'investissements
prévus



(rénovation éclairage
public, matériel
espaces brigades,
aides aux communes
et entreprises,
travaux crèches et
zones d'activités, etc.).

Le développement économique

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

2^e compétence de l'intercommunalité, le développement économique occupe une place centrale dans la politique de promotion du territoire. Au sein d'un bassin de vie d'environ 65 000 habitants, la CA2C compte un tissu économique dynamique et varié alliant une belle mixité de paysages agricoles et de zones urbanisées. Bien que 90 % des entreprises sur le territoire soient des TPE, la CA2C compte de grands groupes qui se développent et prospèrent : la Sicos (L'Oréal), SASA industrie, Nestlé-Buitoni, Duflot, Trémois, etc.

Les missions du service développement économique s'articulent autour de deux axes majeurs :

- La gestion du foncier et de l'immobilier à destination d'activités économiques (offrir aux entreprises et aux porteurs de projets des possibilités d'implantations - accompagner les projets *selon conditions* des entreprises sur le territoire - créer, aménager, entretenir et gérer les zones d'activités).
- L'accompagnement financier des entreprises locales dans leurs projets de développement, de création ou de reprise (soutenir le maintien ou la création de commerces de centre-ville - veiller à garder une offre commerciale et artisanale en zones rurales - encourager la construction, l'extension ou la réhabilitation de bâtiments d'activités).

Toutes ses missions ont pour objectifs finaux : le maintien et la création d'emplois, de services à la population et le développement de l'attractivité du territoire.

Propriétés bâties à la CA2C à vocation d'activités économiques :

L'intercommunalité possède plusieurs bâtiments :

- Le pôle d'entreprises à Beauvois-en-Cis (voir page 27) dont l'intégralité des locaux est occupée par 7 entreprises (50 emplois) et un centre de formation (une 50^e de stagiaires + 3/4 emplois).
- Les bâtiments relais de Bertry (4 cellules de 250m²) toutes occupées et de Walincourt-Selvigny (atelier 470 m² et bureaux 130 m²) occupés jusqu'à janvier 2021.
- Le site logistique de Cattenières avec un ensemble immobilier de 15 000 m² vacant depuis novembre 2019.
- Un bâtiment de stockage "ex-challenge" (1 700 m²) à Beauvois-en-Cambresis occupé jusqu'à mars 2021.

- Deux locaux commerciaux : l'un à Catillon-sur-Sambre (petit commerce de proximité - alimentation), l'autre situé à Ors (estaminet), sont loués.

Activité immobilière 2020 :

- Cession d'un bâtiment de stockage (750m²) rue de la Sucrierie à Caudry au profit de la société STC 59.
- Cession du bâtiment « MIC » de Beauvois-en-Cis (4000m²) au profit de l'entreprise Printy Colors.
- Fin de bail avec la société Marpa à Beauvois en Cis, résiliation de mise à disposition de la CA2C et démolition dans le cadre de la gestion de friche LESTRA

En résumé



50
projets
subventionnés*

*(de 1 500 à
15 000 €).



6
Zones d'activité
économique à gérer
(entretien,
maintenance des
bâtiments, projet
d'extension).



210 000 €
de subventions
octroyées au titre du
développement des
entreprises.



123
entreprises
rencontrées.

Le développement économique

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
 Reçu en préfecture le 17/12/2021
 Affiché le 
 ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

La CA2C dispose de nombreux atouts d'attractivités pour les entreprises en recherche d'implantation dont notamment des terrains viabilisés, en zone d'activités économique, à des prix très attractifs. Plusieurs fleurons de l'industrie y ont développé leurs activités dont notamment L'Oréal, Buitoni, Trémois, grâce à une main d'œuvre qualifiée et disponible. Tout au long de l'année, la CA2C gère et entretient 6 zones d'activités économiques ; nettoyage, espaces verts, éclairage public, réseaux et voiries, défense incendie, promotion et cession de terrains.

- Accord de cession d'une parcelle de 14 Ha sis ZAC « Vallée d'Hérie » à Caudry au profit de la société QCENTER (QARSON) pour la construction d'un centre de reconditionnement de véhicules et la création d'une centaine d'emplois. Cet accord de cession pousse le taux d'occupation de la zone à 96 %.
- Cession d'une parcelle de 6 000 m² sis ZA « Espace pour réussir » à Bertry au profit de la société Transport Jacquemin dans le cadre de leur projet d'agrandissement sur site. Le taux d'occupation de la zone est désormais de 94 %.
- Accord de cession d'une parcelle de 4 000 m² sis ZA « du bout des 19 » à Beauvois-en-Cis au profit de la société SCH pour la construction d'un bâtiment de cellules commerciales et/ou artisanales, portant le taux d'occupation de la zone à 100 %.
- Pose des clôtures, réalisation des accès, des fouilles et des études sur la zone « des Quatre Vaux » à Le Cateau-Cis.

Qu'est-ce qu'une zone d'activité économique (ZAE) ?

Les zones d'activité économique sont des morceaux de territoire dédiés à l'activité économique des entreprises. Selon leur situation aux abords des villes, elles proposent des activités artisanales, tertiaires, industrielles et commerciales. En France, 10 % du territoire sont affectés à cet usage.

Zone « des 4 vaux »
Le Cateau-Cambrésis

Zone « Vallée d'Hérie »
Caudry

Zone « Espace pour réussir »
Bertry

Zone « Du Bout des 19 »
Beauvois-en-Cambrésis

Zone « Héniaux »
Le Cateau-Cambrésis

Zone « Pont à Capelle »
Le Cateau-Cambrésis



Nouvelle zone en cours d'aménagement

Superficie totale	126 Ha	5 Ha	3,5 Ha	29 Ha	10 Ha
Espace consommé	121 Ha	4,7 Ha	3,5 Ha	27 Ha	7 Ha
Espace disponible	5 Ha	0,3 Ha	0 Ha	2 Ha	3 Ha
Taux d'occupation	96 %	94 %	100 %	93 %	70 %
Nombre d'emploi	950	60	110	250	200



L'habitat est un enjeu très important pour la CA2C. Un diagnostic très précis a révélé une démographie à dynamique positive mais nous constatons l'existence d'un parc immobilier ancien et vétuste avec plus de la moitié des logements construits avant 1949 (51 %). Le taux de vacance est élevé avec plus de 11 %. Enfin il apparaît que 77 % des habitants du territoire peuvent prétendre à un Logement Locatif Social (LLS) alors que le parc social ne représente que seulement 7 % de l'ensemble des logements sur le territoire. Partant de ce postulat, les élus ont adopté à l'unanimité (en 2016) un Programme Local de l'Habitat (PLH) ayant des objectifs, à la fois, ambitieux et réalistes comme, et pour ne citer que quelques axes, l'amélioration du parc privé ancien, le repérage et le traitement de l'habitat indécemment et le soutien à la rénovation et à la construction de Logements Locatifs Sociaux (LLS).

En 2020, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis poursuit son engagement dans une politique volontariste pour l'amélioration de l'habitat à travers, et entre autres : l'aide à la construction de logements locatifs sociaux, le soutien du Programme d'Intérêt Général (PIG) intitulé « Habiter Mieux » ainsi que le dispositif « Fonds Air » visant à remplacer les chauffages à bois et porté par le Pays du Cambrésis.

La CA2C abonde le PIG de 300 € par dossier de rénovation énergétique et le dispositif « Fonds Air », à hauteur de 250 € par dossier agréé. En 2020, le PIG et le dispositif « Fonds Air » connaissent un véritable succès !

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif de production de logements locatifs sociaux de la Communauté d'Agglomération, le projet de l'écoquartier situé à Caudry est en cours d'élaboration. Cela représentera 140 logements (petits collectifs, logements individuels et béguinage) dont 113 logements PLUS / PLAI. Ce projet sera réalisé dans le cadre d'une concession d'aménagement confiée à NordSEM en partenariat avec Partenord Habitat et Promocil.

En 2020, Monsieur le Préfet a répondu favorablement à la demande d'avis et d'agrément des documents produits dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement. L'objectif étant de répondre aux enjeux identifiés au sein du diagnostic partagé et de permettre un meilleur équilibre entre les territoires.

Enfin, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, compétente en matière d'Habitat, entend continuer sa mobilisation dans la lutte contre l'habitat indigne en direction du parc privé en instaurant le dispositif du permis de louer. Ce dispositif permettra de s'assurer que les logements mis en location répondent aux caractéristiques de décence, en demandant au propriétaire d'effectuer soit une déclaration, soit une demande d'autorisation préalable à la mise en location de son logement. La CA2C participe ainsi à l'amélioration des conditions d'habitabilité sur son territoire.

- La diffusion du guide de « la vacance des logements » pour les mesures de blocages successorales, administratifs et les logements vétustes, dégradés et non conformes.

- L'abondement des Logements Locatifs Sociaux (LLS) pour la réhabilitation et l'opération nouvelle dans le cadre du logement conventionné.

- La mise en œuvre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) pour satisfaire le droit à l'information pour tout demandeur de logement social et une gestion partagée de la demande entre partenaires pour avoir une même vision sur les demandes de logement et leur gestion.

Programme Local de l'Habitat (PLH) :

Il contient de nombreuses actions dont notamment :

- L'amélioration du parc privé ancien avec le soutien du Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux » Le dispositif Fonds Air sur la précarité énergétique des logements chez les propriétaires occupants. Depuis 2013, 6,92 millions de travaux (dont 4,11 millions d'aides) ont été engagés pour 452 foyers ayant bénéficiés du PIG.

- Le repérage et traitement de l'habitat indécemment et la mise en place de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV).

En résumé



30 000
logements
répertoriés sur le
territoire de la CA2C
(64 565 habitants).



11 %
de logements
vacants recensés.



529
foyers de la CA2C
ont bénéficié du
dispositif
"Habiter Mieux"
depuis son
lancement.



1 164
logements à
produire en 6 ans
selon l'objectif du
PLH.

Le déploiement de la fibre numérique

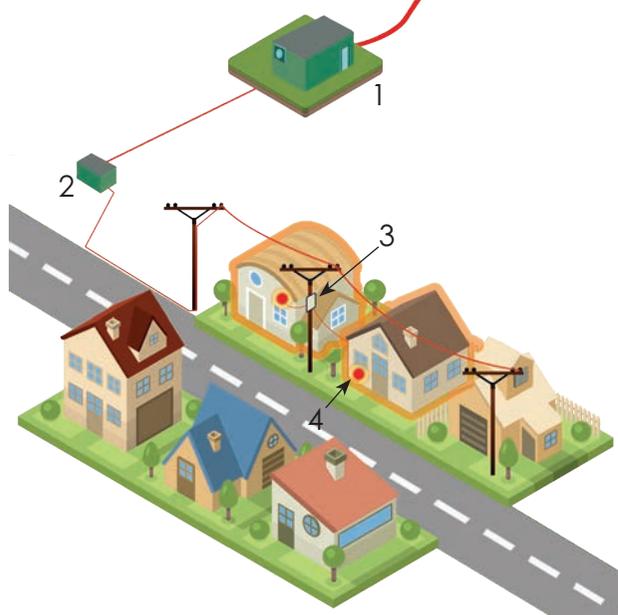
En 2019, 15 communes ont été intégralement fibrées : Beauvois-en-Cambrésis, Fontaine-au-Pire, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saint-Souplet-Escaufourt, Ors, Haucourt-en-Cambrésis, Ligny-en-Cambrésis, Élincourt, Dehéries, Caullery, Malincourt, Walincourt-Selvigny, Bertry, Busigny et Marez.

En 2020, le déploiement de la fibre continue sa progression et est conforme au calendrier établi par le syndicat "La fibre numérique 59/62". Cette structure porte le projet sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais et contrôle la bonne marche du déploiement auprès du délégataire choisi : Axione.

À l'issue de cette année, ce sont 10 communes supplémentaires qui ont vu sur leur territoire l'arrivée de la fibre : La Groise, Rejet de Beaulieu, Mazinghien, Montigny-en-Cambrésis, Villers-Outréaux, Le Cateau-Cambrésis, Caudry, Catillon-sur-Sambre, Quiévy, Saint-Vaast-en-Cambrésis. Selon les dernières projections, le territoire sera totalement fibré pour la rentrée de septembre 2021. Des travaux de complétudes seront toutefois à prévoir sur les deux prochaines années. Il s'agit, lors de ces interventions, de rendre éligibles les rues qui ont posé des problèmes lors du déploiement.

Pour rappel, la technologie de la fibre optique permet à tous d'avoir un excellent débit et une bande passante plus stable que l'ADSL. Elle ouvre aussi des perspectives nouvelles et facilite le basculement de nouveaux usages comme la télémédecine, la domotique, la télésurveillance, etc.

Installation du réseau fibre



L'intercommunalité finance 30 € par prise. Ce coût comprend : 20 € pour le coût de la construction du réseau et 10 € pour le coût du raccordement. Le syndicat a estimé un potentiel de 35 120 prises sur le territoire.

1 NRO

Le nœud de raccordement optique (NRO) est l'élément stratégique du réseau car c'est l'équipement qui concentre toutes les lignes des abonnés. 5 NRO sont nécessaires pour desservir tous les foyers (environ 35 000).

2 SRO

Le Sous Répartiteur Optique (SRO) est un nœud intermédiaire entre le NRO et les habitations. C'est un point de flexibilité du réseau car il facilite les opérations de raccordement et la maintenance du réseau optique.

3 PBO

Le point de branchement optique (PBO) est rattaché au SRO et situé au plus près des logements. Le réseau s'arrête sur ces boîtiers. C'est à partir d'eux que le technicien travaille au raccordement final. Un PBO permet de raccorder 5 à 6 habitations.

4 PTO

Le Point de Terminaison Optique (PTO) est la partie finale du réseau de la Fibre. Ce petit boîtier est installé à l'intérieur de l'habitation. Il est doté d'une prise optique. Le client branchera sa future box dessus.

En résumé

 **37** communes ont été partiellement ou totalement fibrées.

 **13 681** prises sont actuellement activées sur le territoire. (35 120 de prévues à la fin du projet).

 **1** an pour terminer le déploiement de la fibre dans les 46 communes (fin 2021).

 **1 053 600 €** coût de la participation de la CA2C pour le déploiement de la fibre. (sur la base de 30 € par prise)

Les brigades



Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 
ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

En résumé

Issues de compétences optionnelles (en matière de protection et mise en valeur de l'environnement et en matière de politique du logement et du cadre de vie...), les brigades de l'intercommunalité sont d'une très grande utilité pour les communes membres. Elles viennent en renfort des équipes communales et complètent les services à la population et aux communes. Les brigades se déclinent en plusieurs corps de métiers :

- Les équipes des espaces verts ont pour mission de réaliser des travaux de taille, débroussaillage, d'élagage, de plantations diverses (arbustes, vivaces, arbres, fleurs), de créations de massifs et de pelouses, d'abattage et dessouchage et enfin de nettoyage, désherbage et bêchage. Ce service est équipé de tracteurs disposant d'un bras faucheur et d'un gyrobroyeur.

- La brigade du patrimoine réalise de petits travaux et vient appuyer les équipes municipales lors de la réalisation de chantiers. Cette équipe restaure aussi le patrimoine communal tels que les monuments aux morts ou encore les abords des cimetières.

- Le service peinture décline principalement son action dans le domaine du marquage routier (passages piétons, stop, etc.). Parfois, à la demande de communes, les agents de ce service remettent en peinture des bâtiments communaux.

Chaque jour, ces agents contribuent au cadre de vie du territoire.

Espaces verts :



Interventions dans 46 communes :

- 28 km de taille et d'élagage.
- 147 passages du bras faucheur, du gyrobroyeur et débroussaillage.
- 8 000 m² d'entretien d'espaces verts sur les sites intercommunaux (sièges, maison forestière Wilfred Owen, bâtiment relais, zones d'activité, etc.).

Patrimoine :



18 interventions dans les communes :

- 12 rafraîchissements (mairies, écoles, crèches, etc.).
- 6 chantiers divers (pose de pavés, maçonnerie, terrassement, accès PMR, etc.).
- 24 interventions diverses sur les sites intercommunaux (nettoyage, pose clôture, petites réparations, etc.).

Peinture :



12 interventions dans les communes (écoles, mairies, monuments aux morts, bâtiments communaux, etc.) 1593 heures sur les chantiers.

8 tonnes de peinture blanche ont été utilisées pour sécuriser les rues du territoire.

Plusieurs centaines de passages piétons et de lignes "STOP" ont été rafraîchis.



2
sites
de services techniques
(basés au Cateau-
Cis et Caudry) sont
nécessaires pour
couvrir tout le
territoire.



49
est le nombre
total d'agents
techniques
(titulaires + contrats)
au 31 décembre.



32
véhicules utilisés
par les agents
des services
techniques.



1 462 325 €
d'investissements
dans les brigades
(charges +
matériels).

Le service des actions scolaires

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le
ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

En résumé

Depuis plus de 15 ans, le service des actions scolaires est, et reste une institution auprès des écoles primaires du territoire. Il a pour mission d'établir, de proposer et de coordonner un programme d'animations et de sorties culturelles pour les établissements scolaires (élémentaires et maternels) en accord avec les inspections académiques. L'intégralité de ces actions est prise en charge financièrement par la CA2C, permettant aux écoles avec peu de moyens de bénéficier d'un véritable appui pédagogique. Rien n'est imposé, chaque enseignant est libre d'y participer.

Ce service et son programme sont une singularité et n'ont pas d'équivalent dans la région. Ils émanent de la volonté des élus de favoriser l'accès de tous les élèves à la culture en profitant des richesses du territoire. Deux médiatrices culturelles gèrent ce service. Elles construisent et coordonnent un programme, en intégrant de nombreux acteurs locaux qu'ils soient institutionnels (musées), associatifs (moulins) ou privés (apiculteurs, intervenant scientifique, etc.).

En raison de la situation sanitaire liée à la COVID et dans un souci d'équité, le service culturel a fait le choix d'arrêter ses interventions de mars 2020 à la rentrée 2021. Seuls la BSI (Bibliothèque Scolaire Intercommunale), les pistes d'éducation routière et l'exposition MAIF "prudent contre les accidents" ont été proposés dans les écoles.

Le bilan est le suivant : 38 établissements scolaires ont utilisé la piste d'éducation routière, 28 écoles ont demandé et travaillé sur l'exposition MAIF "prudent pour les accidents" et plus de 8000 ouvrages ont été livrés sur l'ensemble des 65 établissements durant les 5 périodes de l'année scolaire.



332
classes,
65 établissements
soit 7 000 élèves



X
aucunes sorties ont
été programmées
à cause de la crise
sanitaire.



8 000 / an
livres sont livrés
et circulent dans
les 65 écoles de
l'intercommunalité.



90 000 €
de budget annuel*
est attribué au
service culturel.
*(En période normale
- Hors COVID - et
à répartir sur une
année scolaire).

Volet prévention

- Prêt et installation de deux pistes cyclables pour les classes maternelles et élémentaires.
- Prêt et installation d'une exposition itinérante de l'association MAIF prévention « PRUDENT CONTRE LES ACCIDENTS ». (Sensibilisation aux accidents domestiques)
- Financement de la Formation APS (apprendre à porter secours) pour tous les élèves de CM2 (1 101).

Volet scientifique, art et découverte

- Sorties basées sur la nature et l'écologie : Apiculteur, pêche/nature...
- Sorties sur le thème de l'art au Musée départemental Henri Matisse au Cateau-cis ou celui de la dentelle à Caudry et la maison de la broderie à Villers-Outréaux.

Volet lecture

La CA2C gère et possède une bibliothèque scolaire intercommunale. Les enseignants font leur réservation en tout début d'année. Chaque titre (en 30 exemplaires) est prêté pour 6 semaines à une classe. Cela évite de nombreuses photocopies en permettant aux élèves de travailler sur un livre original.

Les prêts sont étalés sur 5 périodes intercalées entre les différentes vacances scolaires.

L'éclairage public

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 
ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

En résumé

L'équipe s'articule toujours autour de 4 agents qui effectuent quotidiennement des tournées dans toutes les communes membres. Leur mission est de réaliser la maintenance des 11 000 points lumineux mais également de moderniser le parc en développant l'éclairage de LED.

Depuis 2018, la CA2C (sous l'impulsion du Syndicat mixte du Pays du Cambrésis) a décidé de participer à l'appel à projets « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Concrètement, l'intercommunalité pilote un groupement de commandes qui s'inscrit dans une démarche ambitieuse de remplacement d'anciens luminaires par des modèles plus économes, les LED (3 642 ont été ainsi commandées). C'est une aide financière d'environ 620 000 € qui a été versée par l'état afin de lancer un vaste programme de modernisation et permettant de faire une économie substantielle dans l'achat de nouveaux luminaires et de diminuer à moyen terme la consommation électrique.

Deux ans après l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin (sauf les vendredis, samedis et jours fériés), les retours de cette expérience sont positifs. La grande majorité des communes ayant appliqué cette mesure n'ont pas constaté d'augmentation de délits (dégradations, vols, etc.). Les gendarmeries ou polices municipales du territoire qui ont confirmé cette tendance l'année dernière, maintiennent leur constat.



1 M €
est le coût de
l'éclairage public
en 2020 (soit
presque 3% du
budget).



11 000
points lumineux
sont recensés sur
les 46 communes
de la CA2C.



1 069
luminaires
changés par des
modèles en LED
en 2020.



245 000 €
d'économies
estimées par an
grâce au passage
en LED.

Les différentes étapes d'une pose d'un candélabre nouvelle génération LED.

1. Démontage du vieux mât.
2. Pose d'un nouveau candélabre.
3. Le luminaire est ensuite posé.
4. Raccordement électrique au réseau d'éclairage public.
5. Un cimentage viendra en finition.



les ressources humaines



Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 
ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

En résumé

L'effectif de la CA2C est resté stable tout au long de l'année. À noter la titularisation de deux agents dans la filière administrative et le départ d'un titulaire en ce qui concerne les services techniques. La part du contingent technique reste de très loin majoritaire puisqu'il représente 72 % de l'effectif total. Les agents administratifs composent un quart du nombre d'employés. Les filières patrimoine et sportive restent marginales avec 1,5 % chacune.

La part des dépenses du personnel impacte le budget de la CA2C à hauteur de 8 %. Ce taux assez faible s'explique en partie aux divers transferts de compétence (collecte de déchets, eau) et aux délégations de service public (espaces nautiques intercommunaux).

Évolution des effectifs 2020 :

	1er semestre				2e semestre			
	Administratifs	Techniques	Sportif	Patrimoine	Administratifs	Techniques	Sportif	Patrimoine
Titulaires	12	31	1	1	14	30	1	1
CDD	3	26	0	0	3	19	0	0
Total	15	57	1	1	17	49	1	1

Tout au long de l'année, des formations ont été dispensées à 21 agents administratifs et techniques. La totalité des formations représente 35 jours pour un montant de 10 253 € dont 57 % versés au CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale), 40 % pour des organismes extérieurs et le reste en frais généraux (transports, etc.).

Suite aux annonces des décisions gouvernementales, le repas annuel du personnel et les départs en retraite n'ont pu se tenir.


68
agents composent les effectifs de la CA2C.
(25 % administratifs, 72% techniques et 1,5% sportif et patrimoine).


21
agents ont passé une formation dont un pour une préparation au concours.


8 %
est la part des dépenses du personnel (salaires +charges) dans le budget 2020 (la moyenne nationale est de 35 %).


10 253 €
ont été dépensés dans la formation des agents de la CA2C.

Les marchés publics

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 
ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

En résumé

En 2020, la Communauté d'Agglomération a lancé seize consultations, dont trois appels d'offres, pour un montant global de 5,6 millions € HT.

L'appel d'offres pour les fournitures de gaz et d'électricité a été porté par le SIDEC via un groupement de commande pour une durée de 2 ans et 3 mois et un montant maximum global de 1,9 millions d'euros HT pour la Communauté d'Agglomération.

Deux marchés publics de travaux ont été lancés, dont un concerne les travaux de réhabilitation du bâtiment dit « 216 » situé à Bois l'Evêque sur la Commune d'Ors pour un montant total de 605 000 € HT, dont 585 000 € HT attribués à des entreprises situées sur notre territoire.

Les trois accords-cadres à bons de commande nécessaires au bon fonctionnement du service d'éclairage public ont été relancés pour un montant maximum global de 2,6 millions sur quatre ans.

L'accord-cadre à bons de commande pour les transports scolaires, culturels et divers a été relancé pour une durée de quatre années et un montant maximum global de 340 000 € HT.

Pour l'ensemble des seize consultations passées en 2020, trente-huit sociétés ont soumissionné, 10% étaient du territoire. Sur les vingt candidats déclarés attributaires, 25% étaient directement issus du territoire de la Communauté d'Agglomération et 65% des titulaires sont issus du Cambrésis.

Sur les 5,6 millions d'euros de marchés publics lancés en 2020, 50 % ont été attribués à des sociétés locales.



5 600 000 €
est la somme investie par la Ca2C à travers quatorze consultations en 2020.



38
entreprises ont répondu aux différentes consultations.



65 %
des entreprises sélectionnées sont issues du Cambrésis dont 25 % du territoire.



585 000 €
ont été reversés aux entreprises du territoire de la CA2C pour 2019.

Qu'est ce qu'un groupement de commande ?

Un groupement de commande peut être constitué entre des acheteurs afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés publics. L'intérêt principal pour les acheteurs repose sur le lancement d'une consultation unique pour répondre aux besoins de plusieurs acheteurs en matière de travaux, de fournitures ou de services. Un groupement de commandes peut être constitué soit

de façon temporaire, pour répondre à un besoin commun ponctuel, soit de manière permanente en vue de répondre à des besoins récurrents. Le groupement de commandes est nécessairement constitué par une convention constitutive fixant l'objet du groupement de commande, sa durée, la désignation et le rôle des membres.

Les marchés publics au service de la relance économique des entreprises

Afin d'aider les entreprises à rebondir face à la crise sanitaire, les seuils en dessous desquels les marchés publics peuvent être conclus sans publicité ni mise en concurrence préalables a été réévalué de 25 000 € HT à 40 000 € HT. Du 24 décembre 2018 jusqu'au 24 décembre 2021, ce seuil est augmenté à 100 000 € HT pour l'ensemble des achats innovants.

Les espaces nautiques

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 
ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

La CA2C est dotée de deux espaces nautiques situés sur les communes du Cateau-Cambrésis et Caudry. La société S-PASS gère ces deux équipements.

Pour rappel, en plus d'une zone aquatique, les espaces nautiques disposent : d'un centre de remise en forme comportant de nombreuses machines de renforcement musculaire, d'un espace "bien-être" proposant un jacuzzi, un hammam, deux saunas extérieurs et un parcours Kneipp. S-PASS propose tout un panel d'activités et d'animations sur l'année : aquagym, cardio-training, pilates, biking, fitness, bébés nageurs, aquabike, etc.

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire. Les deux établissements nautiques situés au Cateau-Cambrésis et à Caudry ont été fermés de mars 2020 à juillet 2020, puis d'octobre 2020 à juin 2021 (soit pratiquement 6 mois sur 2020). Durant les deux périodes de fermeture, l'exploitant a fonctionné en mode dégradé tout en travaillant sur la maintenance des sites. Il a maintenu le lien avec l'ensemble des usagers tout au long des périodes de fermeture via les réseaux sociaux.

Durant la période de déconfinement entre juillet et octobre 2020, les usagers sont restés fidèles.

Jusqu'à la fermeture des établissements pour covid, 3 370 élèves de primaires ont bénéficié des cours de natation financés par la Communauté d'Agglomération. Lors de la reprise entre les deux confinements, la Communauté d'Agglomération et l'exploitant ont permis à 713 élèves primaires de bénéficier d'une formation à la natation.

Rappel : pour des raisons réglementaires, les bassins doivent être vidangés un fois par an ce qui entraîne une fermeture annuelle de 5 jours environ.

L'apprentissage de la natation chez les scolaires

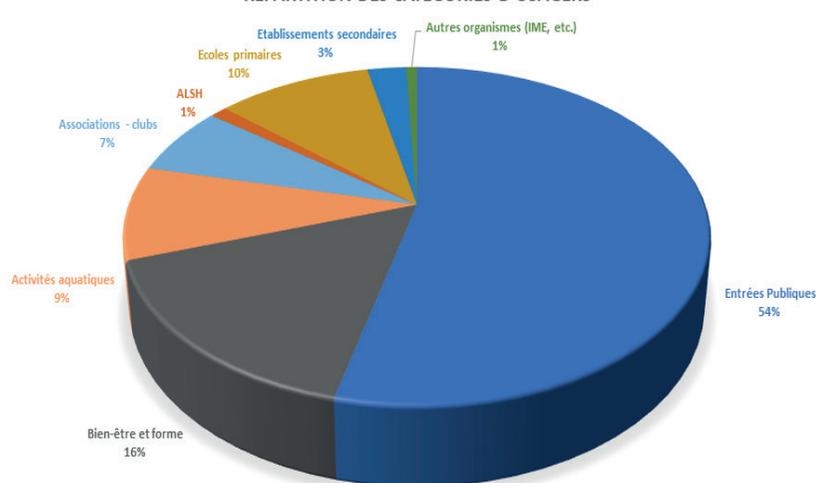
Chaque année, la CA2C finance 36 séances de natation pour chaque enfant durant sa scolarité.

Le coût des transports allers-retours et les entrées aux espaces nautiques (Caudry et Le Cateau-Cis) sont pris en charge par la CA2C. Globalement, le coût total de l'apprentissage d'un élève (sur 3 ans) est d'environ 200 €.

8 000 entrées réservées aux écoles primaires du territoire.



RÉPARTITION DES CATÉGORIES D'USAGERS



En résumé



78 046
entrées sur
l'ensemble des
deux espaces
nautiques en 2020.



411
entrées par jour
d'ouverture
187
jours d'ouverture.



3 370
élèves de
primaires ont
bénéficié de
cours de natation
financés par la
CA2C.



200 €
par élève est le
coût moyen de
l'apprentissage à
la natation pour la
CA2C.

Crématorium

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 
ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

Situé à Caudry, le Crématorium du Caudrésis et du Catésis (3C) est le seul équipement de crémation dans l'arrondissement du Cambrésis (116 communes). Il propose (depuis 2014) ses services à toutes les familles quelle que soit la confession et dans le respect des choix du défunt et de ses proches. C'est un équipement complet permettant aux agents d'accueillir les familles endeuillées dans des conditions dignes et intimes.

L'équipe est composée de : Stéphanie Denhez - *directrice*, Vanessa Locufier - *maîtresse de cérémonie*, de Didier Bué et Anthony Léger - *techniciens de crémation*. Un départ à la retraite est à signaler : Henri Flament - *technicien de crémation*. Ce départ a été compensé par la mise à disposition d'un agent technique détaché quelques heures sur le site. Cette année, il y a eu 1 142 crémations. À cause des restrictions sanitaires, plusieurs cérémonies ont été organisées sur le format de vidéo en direct.

L'accroissement d'activité prévu pour 2020 suite à la fermeture du crématorium de Haumont s'est bien confirmé (environ 390 crémations de plus qu'en 2019 soit une augmentation d'activité de plus de 51 %).

Le taux de satisfaction de l'établissement reste élevé avec 98 % d'avis favorable (un questionnaire de satisfaction est systématiquement proposé aux familles). Le crématorium dispose de deux salons funéraires (Lilas et Muguet) et travaille en partenariat avec plus d'une cinquantaine d'entreprises de pompes funèbres.

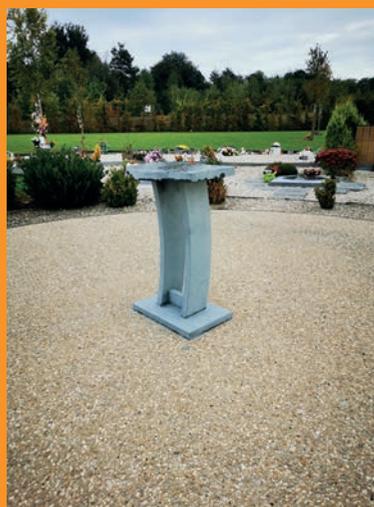


L'équipement est sur un seul niveau (facilitant l'accessibilité) et comprend :

- un hall d'accueil
- une grande salle de cérémonie de 120 places assises et disposant d'un matériel hi-fi et vidéo

permettant la personnalisation des cérémonies

- deux salles « de convivialité »
- une salle « de recueillement »
- un jardin du souvenir
- un vaste parking
- deux salons funéraires (voir photo ci-dessus)
- un four acceptant les cercueils à grand gabarit.



En 2020, le jardin du souvenir a évolué avec l'installation d'un pupitre afin de faire les cérémonies de dispersion en extérieur.

Deux puits de dispersion ont été "condamnés" car ils arrivaient à leurs capacités maximums. Un nouveau puits plus profond a été installé.

En résumé



1 142
crémations
ont été
comptabilisées
en 2020.



60 %
des cérémonies*
ont pu être
organisées par
l'équipe du
crématorium.

* Les restrictions sanitaires ont fortement impacté leur déroulement.



+ 51 %
d'augmentation
de crémation
suite à la
fermeture du
crématorium
d'Haumont



57 %
des Français
(de plus de 60
ans) pensent
privilégier la
crémation à
l'inhumation
(Ipsos 2013).

La gestion des déchets



Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

En résumé

Depuis 2016, la compétence de collecte et traitement des déchets est transférée au Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED). Ses principales compétences sont la prévention, la collecte et le traitement et la valorisation. Son champ d'action s'étend sur trois EPCI : la communauté d'agglomération de la porte du Hainaut (CAPH), la communauté de communes cœur d'Ostrevent (CCCO) et la CA2C soit un ensemble de 113 communes pour environ 294 500 habitants.

Trois Vice-Présidents (sur 9) ont représenté, jusqu'au 24 septembre, le territoire au sein du bureau exécutif : M. Alain Goetgheluck (maire de Caullery), M. Christian Pecqueux (maire de Busigny) et M. Bruno Leclercq (maire de Briastre). Suite au renouvellement du comité syndical, M. Alain Goetgheluck (maire de Caullery), M. Didier Marechalle (maire de Busigny) et M. Daniel Blairon (maire de Quiévy) ont été désignés vice-présidents.

Le SIAVED a communiqué les résultats (2020) de la collecte des déchets : 274,63 kg par an et par habitant d'ordures ménagères (poubelle bordeaux), 57,34 kg de « propres et secs » (poubelle jaune) et 44,54 kg par an et par habitant pour le verre (poubelle verte). La collecte des encombrants représente 4,93 kg par an et par habitant. Le coût total de ces collectes représente 42,76 € par an et par habitant.

Cette année, les ambassadeurs du tri ont contrôlé 1 589 bacs du territoire. Sur ce panel, les bons gestes sont estimés à 23 %, les erreurs acceptables à 67 % et le refus de collecte à 10 %.

Le SIAVED s'engage la sensibilisation :

Le SIAVED effectue aussi un travail de sensibilisation à travers différentes opérations telles que :

- 2 réunions d'information publiques (sur l'utilisation des composteurs) tenues à Le Cateau-Cambrésis et Montigny-en-Cambrésis. Sur l'année 2020, 278 foyers ont acheté un composteur au SIAVED. Pour rappel, cet outil écologique est financé à hauteur de 75 % par le syndicat.

- Des animations pédagogiques en classe sur le tri (ci-contre à l'école de Malincourt).

- Le défi "Famille Zéro Déchet" consistant à accompagner des familles volontaires durant 6 mois dans la réduction de leurs déchets ménagers. 5 familles sur le Caudrésis-Catésis ont participé avec succès.

- L'opération "le compostage en cimetière" qui aide les communes à la gestion des déchets des cimetières en proposant la mise en place du tri des déchets et des sites de compostage. Cette année, la commune d'Inchy a rejoint le dispositif (cela porte à 102 sur 113 le nombre de communes équipées d'un site de compostage).



6,625 M €

est le coût de la collecte et du traitement des ordures en 2019. (21 % du budget)



381,44 KG

par an et par habitant de déchets collectés en 2019.



924

bacs de collecte ont été réparés cette année par les services du SIAVED.



23 324,6

tonnes de déchets collectés en déchèterie en 2019.

(Gravats, encombrants et déchets verts).

La petite enfance

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 
ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

En résumé

La petite enfance est une compétence issue de la fusion entre la communauté du pays de Matisse et celle du Caudrésis en 2010. Cet item très important pour le territoire est soutenu activement et principalement par la caisse d'allocation familiale (CAF) et la mutualité sociale agricole (MSA).

La CA2C compte trois multi-accueils, une micro-crèche et une halte-garderie itinérante. Ces structures sont gérées par des associations. Un réseau de cinq relais d'assistantes maternelles complète l'offre et permet un maillage complet du territoire comme par exemple : 72 assistantes maternelles sur le secteur de Villers-Outréaux (voir carte ci-dessous).

En 2020, le diagnostic territorial " Petite Enfance / parentalité " a été réactualisé avec l'approche des équipements du territoire et de ses partenaires. La partie Est du territoire manquait d'offre en accueil collectif. De fait, il a été décidé de développer l'offre et d'augmenter la capacité d'accueil de la structure petite enfance du Cateau-Cambrésis et, pour ce faire, de la transférer dans l'école maternelle Seydoux. Le dossier relatif au transfert du Multi-accueil et du RAM du Cateau-Cambrésis a été élaboré et travaillé en concertation avec les gestionnaires de la structure, la CAF, le département et les élus. Ce projet a été subventionné à 80 % par la CAF et le département du Nord (497 940€). Les travaux de réhabilitation ont démarré en septembre 2019 et la livraison a été effectuée en février 2020.

Enfin, cette année nous avons installé la démarche de la Convention Territoriale Globale (CTG) qui remplacera le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) fin décembre 2021. Avec sa mise en place, il s'agira de construire ensemble une politique petite enfance de la CA2C selon les axes : Petite Enfance, Parentalité, Jeunesse et Logement non-décent. L'objectif étant d'élaborer le projet social du territoire et d'organiser concrètement l'offre globale de service de la Caf de manière structurée et priorisée. Elle favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs



Multi-accueil.



Micro-crèche.



Halte-garderie itinérante.

-  RAM - Villers-Outréaux - « Les louveteaux »
72 assistant(e)s maternel(le)s.
-  RAM - Beauvois-en-Cambrésis « Am stram ram »
109 assistant(e)s maternel(le)s.
-  RAM - Avesnes-les-Aubert - « La maison enchantée »
88 assistant(e)s maternel(le)s.
-  RAM - Caudry - « La maison enchantée »
108 assistant(e)s maternel(le)s.
-  RAM - Le Cateau-Cambrésis - « Les enfants du Pays de Matisse »
163 assistant(e)s maternel(le)s.



3
établissements
d'accueil des
jeunes enfants,
1 micro-crèche et
1 halte garderie
itinérante
opérationnels sur
le territoire.



5
secteurs - relais
d'assistantes
maternelles -
identifiés.



540
assistant(es)
maternel(le)s
dénombré(e)s en
2020.



529 379 €
de participation
financière de
la CA2C pour le
fonctionnement
des multi-accueils.

Les chemins de randonnée

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
 Reçu en préfecture le 17/12/2021
 Affiché le
 ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

En résumé



15
chemins de randonnée



147 KM
de sentiers sur le territoire.



100
arbres et arbustes ont été plantés.



80 M³
de dépôts sauvages ont été constatés et évacués en déchèterie par les agents techniques de la CA2C.

Le territoire de la CA2C compte 15 chemins de randonnée dont 14 sont classés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Maillant la quasi-totalité du territoire pour un total de 147 Km (voir carte ci-contre), ils sont régulièrement entretenus et rénovés par les agents des brigades des espaces verts. Actuellement, un nouveau tracé concernant la zone du Catésis est en cours d'élaboration avec les services du département.



Liste des chemins :

- 1 - Des marliches au Moulin Brunet
- 2 - Autour de Reumont
- 3 - Autour de Saint-Souplet
- 4 - Sentier du ruisseau de Gourgouche
- 5 - Sentier de Bois l'évêque et sur les pas de Wilfred Owen
- 6 - Sentier bocager de Pommereuil
- 7 - Autour de Quiévy
- 8 - Autour de Walincourt-Selvigny
- 9 - Circuit des deux tours
- 10 - Circuit d'Audencourt
- 11 - Circuit du Tronquoy
- 12 - Circuit du canal de la Sambre à l'Oise
- 13 - Circuit du moulin neuf
- 14 - Circuit Matisse, sa ville et ses trésors
- 15 - Circuit nature des 3 textiles au "Fil des Riots"

Projet de panneaux touristiques :

Fin 2019, un projet prévoyait initialement d'installer un panneau touristique à chaque départ de circuits touristiques. Celui-ci a évolué et après de nombreuses mises à jour (changement de certains tracés, nouveaux lieux remarquables, refonte graphique, etc.), il a été décidé de placer un panneau dans chaque commune traversée par un chemin de randonnée. La concrétisation de ce projet est prévue pour 2021.



Ébauches de panneaux

* PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Il s'agit de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux par la pratique de la randonnée, en garantissant la continuité des itinéraires de randonnée (circulaire de 1988), tout en assurant la conservation du patrimoine que constitue les chemins ruraux.

Le tourisme

2020 a été une année très tourmentée pour le tourisme, la culture et les loisirs : deux confinements représentant à minima 3 mois de fermeture pour nos Bureaux d'information touristiques et voire près de 6 mois pour les équipements culturels, l'annulation de la plupart des temps forts du territoire (Journées Européennes du Patrimoine, Nuits des musées, Journées thématiques, fêtes locales...) et une frilosité des différentes clientèles étrangères et extra-locales à venir consommer sur le territoire.

Si la plupart des actions ont été repoussées sur 2021, 2020 a été placé sous le signe de la rassurance avec un travail de soutien au quotidien auprès des hébergeurs, restaurateurs et équipements.

Une veille sur les mesures pour favoriser la relance a été tenue pour anticiper la reprise des activités et être prêts à accueillir de nouveaux les clientèles et une marque territoriale a pris une première forme pour attirer une nouvelle clientèle. À ce titre, deux vidéos ont pu être réalisées pour assurer une bonne visibilité au Cambrésis lors des déconfinements : la première est le film de promotion de l'OT Cambrésis visant à être un support de la marque territoriale diffusée et diffusable par tous les socioprofessionnels du Cambrésis. La seconde est une capsule vidéo sur l'aspect festif du Cambrésis pour laquelle nous avons reçu un accompagnement du Comité Régional de Tourisme des Hauts-de-France.

Seule la période estivale a vu le retour des clientèles très locales, heureuses de se voir proposer des activités axées sur la nature, le ressourcement, le bien-être et l'évasion. Nos quelques visites guidées ont été très plébiscitées malgré des jauges très minimes.

Malheureusement l'annulation des Journées Européennes du Patrimoine à 48h de leur tenue a sonné le glas de la saison touristique et culturelle.

Les actions développées en 2020 :

- Phoning et veille auprès des socioprofessionnels du tourisme de l'arrondissement pendant les confinements.
- Définition des différents protocoles sanitaires à mettre en place pour assurer des ouvertures après confinements.
- Report intégrale du projet « Du Fil à Retordre / La Route Textile » sur 2021/2022.
- Travaux de réaménagement au BIT du Cateau-Cambrésis pour rendre l'accueil, la boutique et la salle d'exposition plus agréable (utilisation du bois pour faire des présentoirs et des meubles), la salle d'exposition a bien fonctionné grâce à la clientèle locale.
- Suivi des projets autour de la réouverture du Canal de la Sambre à l'Oise ainsi que la définition du devenir du bâtiment 216 et de la Maison Forestière Wilfred Owen en lien avec Laurence Ribes - Vice-Présidente au Tourisme à la CA2C.
- Suivi du Contrat de rayonnement Touristique validé en 2019.
- Maintenances des géocaches sur l'intégralité des parcours proposées.

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

En résumé



42 197
entrées cumulées
sur les différents
sites touristiques
du territoire.



13 867
nuitées comptées
dans l'hôtellerie
(hôtels, gîtes,
chambres d'hôtes,
etc.).



114 712 €
d'attribution
de subventions
versée par la
CA2C à l'office
de Tourisme du
Cambrésis.



5
sites touristiques
majeurs sur le
territoire.

Adhésions aux organismes

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
 Reçu en préfecture le 17/12/2021
 Affiché le 
 ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

En résumé

La CA2C reverse à chaque exercice budgétaire une part importante de ses recettes aux communes (un peu plus de 13,5 Millions d'€ soit environ 44 % de son budget, voir page 9). Elle participe également à travers des cotisations (parfois obligatoires) aux fonctionnements d'organismes relevant d'une utilité publique en balayant les secteurs de l'emploi, de l'environnement, etc. La CA2C est une partenaire et contributrice très importante pour les organismes suivants :

Organisme	Thème	Financement
SIAVED	Gestion des déchets	6 625 559,30 €
NOREADE	Gestion de l'eau	1 086 837,91 €
Pays du Cambrésis	Ingénierie locale	236 383,20 €
SMABE	Entretien des cours d'eau non domaniaux	338 859,00 €
Cambrésis Emploi	Emploi	127 384,28 €
Mission locale	Insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans	98 493,00 €
Syndicat mixte bassin de la Selle	Gestion des milieux aquatiques	96 101,37 €
Cambrésis Développement Economique	Promotion économique territoire du cambrésis	25 939,00 €
Initiative Cambrésis	Aide à la création d'activités économiques individuelles	39 397,20 €
Syndicat mixte Escaut et affluents	Entretien des cours d'eau non domaniaux	20 558,21 €
SMAECEA	Entretien des cours d'eau non domaniaux	16 776,50 €
Pôle Métropolitain	Regroupement d'établissements publics	19 718,10 €
Agence Ingénierie Départemental du Nord	Ingénierie départementale	6 484,10 €
Syndicat mixte du PNR Avesnois	Syndicat du parc naturel régional	6 561,77 €

8 745 052,94 €

Il est à noter que l'intercommunalité a versé 160 815 € de fonds de concours à ses communes membres dans le cadre de projets structurants. Elle a abondé aussi à hauteur de 216 000 € en faveur des logements sociaux.

Subventions :

Chaque année, la Ca2C verse des subventions à des structures locales rendant des services sur le territoire (voir tableau ci-contre). Ces dotations sont revues à la hausse ou à la baisse annuellement selon des critères d'objectifs définis entre les structures et l'intercommunalité.

En 2020, la CA2C a provisionné la somme de 800 000 € de participation pour la réalisation du contournement ouest de Caudry.

Structures	Financement
Office de tourisme	114 712,00 €
SDA	48 679,50 €
CLIC	13 101,60 €
Wimooove	13 000,00 €
Promotex	5 000,00 €
La maison enchantée	35 200,00 €
Ribambelle	3 000,00 €
Les enfants du Pays de Matisse	17 800,00 €

250 493,10 €



8 995 546 €

de cotisations et subventions versées aux différentes organismes et structures locales.



29 %

du budget est consacré aux cotisations et subventions.



291 213 €

versés en soutien aux organismes œuvrant pour l'emploi et l'économie.

PÔLE D'ENTREPRISES

CA2C

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 
ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE

En résumé

* services rendus sous la forme d'une redevance forfaitaire mensuelle.

La communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis partage son bâtiment avec plusieurs petites entreprises. Pour rappel, lors de l'acquisition de l'ancienne ruche d'entreprises en 2018, les élus ont voulu, d'une part garder les entreprises déjà résidentes et d'autre part en accueillir de nouvelles afin d'utiliser tous les espaces de travail disponibles.

La CA2C propose les mêmes services* que le propriétaire précédent (la région des Hauts-de-France) à savoir : accueil des visiteurs, affranchissement du courrier à prix coutant (temps passé par le secrétariat inclus), réception, distribution et envoi du courrier postal (hors colis), réception des colis et livraison en cas d'absence sur autorisation écrite, accès au bâtiment sécurisé 7j/7, accès au parking privé sécurisé, entretien et accès aux espaces collectifs.

Au 31 décembre 2020, le pôle d'entreprises est occupé en totalité, soit 1 340 m² de locaux d'activités répartis en 4 ateliers techniques de 140 m², 4 locaux techniques de 60 m² et 24 bureaux de 15 à 30 m². Les services de la CA2C occupent au 01/01/2021, 13 bureaux soit un de plus qu'en 2019 et représentent plus de la moitié des bureaux.

Trois entreprises (Marc Verde, Webtec, Horizon Pro) se sont développées et ont quitté le pôle, tandis que le centre de formations AIDEQ ainsi que l'entreprise BABIDOL ont sollicité un bureau supplémentaire ; se sont donc 7 entreprises qui se partagent les 8 locaux techniques ainsi que 5 bureaux. Le centre de formation AIDEQ en occupe 5 également.

L'équilibre financier du bâtiment est toujours assuré par les loyers perçus.

Zoom sur les entreprises :

Les sociétés résidentes évoluent dans divers secteurs d'activités (voir ci-dessous avec leurs spécialités).

- Printy Colors : domaine consommables informatiques et de solutions de fournitures administratives.
- Telliez Eurl : dépositaire de presse quotidienne régionale : Voix du nord.
- Telima Network : déploiement de la fibre et solutions pour les nouvelles technologies.
- Babidol : équipements et articles pour bébés et parents.
- Fiduciaire du Héron : expertise comptable et commissariats aux comptes.
- ASCI : gardiennage et sécurité.
- Le Distrib : spécialiste de la distribution automatique.

Association :

- AIDEQ : association d'insertion pour le développement de l'emploi et la qualification.


7
entreprises
résidentes pour 50
emplois à temps
plein
et
1 association
gérant une 50^e de
stagiaires (AIDEQ).


67 000 €
le montant en
loyer perçu cette
année.


1 547 M²
utilisés par les
entreprises
(ateliers, bureaux
et parties
communes).


15 000
véhicules par jour
passent devant le
pôle d'entreprises.

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-200030633-20211213-2021_139-DE



Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis
CA2C

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAUDRÉSIS-CATÉSIS
CA2C